

## Pour une Genève forte à Berne

### Programme détaillé du PLR Genève

#### Nos 15 priorités pour une Suisse forte

Ces dernières années, plusieurs crises ont secoué la Suisse. Elles nous ont rappelé de manière dramatique à quel point notre pays peut être vulnérable. La liberté, la prospérité et notre qualité de vie ne vont pas de soi. Il est indispensable de mettre en œuvre des réformes pour soulager la classe moyenne et maintenir la compétitivité économique de notre pays. Le PLR s'engage chaque jour pour les personnes qui s'investissent et font la richesse de la Suisse. Les solutions libérales-radicales sont ambitieuses et surtout réalistes : c'est la seule façon de laisser aux générations futures un monde libre et prospère.

#### Renforcer l'économie et développer notre prospérité

- › Priorité 1 : Diminuer les impôts pour les personnes physiques
- › Priorité 2 : Favoriser une fiscalité raisonnable pour les entreprises et combattre la bureaucratie
- › Priorité 3 : Maintenir un marché du travail dynamique
- › Priorité 4 : Soutenir notre système de formation et de recherche
- › Priorité 5 : Promouvoir une société moderne avec une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle

#### Soutenir une Suisse sûre, ouverte au monde et souveraine

- › Priorité 6 : Maintenir des relations stables avec l'Europe
- › Priorité 7 : Garantir une Suisse sûre
- › Priorité 8 : Appliquer une politique migratoire ferme mais juste
- › Priorité 9 : Garantir un approvisionnement sûr
- › Priorité 10 : Soutenir une agriculture durable de qualité

#### Garantir notre qualité de vie

- › Priorité 11 : Proposer des solutions libérales pour la transition énergétique
- › Priorité 12 : Développer des infrastructures modernes et de qualité
- › Priorité 13 : Assurer des logements pour toutes et tous
- › Priorité 14 : Pérenniser notre système de santé
- › Priorité 15 : Débloquer les réformes de notre prévoyance vieillesse

## 15 propositions phares

1. Mise en œuvre de l'imposition individuelle et déduction fiscale des primes d'assurance maladie, y compris pour les complémentaires
2. Création d'un guichet unique entre l'administration et les entreprises
3. Modification du droit du travail pour permettre des modèles d'annualisation du temps de travail et des horaires adaptés à chaque activité
4. Réintégration des programmes de recherche (Horizon) et d'échange (Erasmus+)
5. Mise en place d'un congé parental fédéral
6. Poursuite du développement de la voie bilatérale afin d'assurer un accès non discriminatoire et sans entrave au marché intérieur de l'UE
7. Augmentation du budget de l'armée à 1% du PIB
8. Facilitation d'admission des ressortissants étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre et aux besoins des entreprises
9. Garantie de la sécurité énergétique et prévision des mesures pour combler une éventuelle pénurie d'électricité
10. Assurer des conditions-cadres adéquate dans l'agriculture pour qu'elle puisse remplir sa mission : nous nourrir.
11. Simplification des procédures d'autorisation et d'exploitation pour les énergies renouvelables (barrage, photovoltaïque, éolien)
12. Développement du réseau ferroviaire et routier, en particulier la 3<sup>ème</sup> voie entre Lausanne et Genève et le projet d'agrandissement de la gare de Genève-Cornavin
13. Réduction des possibilités d'opposition aux projets de construction et raccourcissement des durées des procédures administratives
14. Davantage de concurrence et de numérisation dans le système de santé
15. Mise en place d'un système de retraite flexible

## 1. Renforcer l'économie et développer notre prospérité

### Priorité 1 : Diminuer les impôts pour les personnes physiques

Le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des Suissesses et des Suisses et plus particulièrement de la classe moyenne qui est assommée dans certains cantons, et notamment à Genève, par une imposition trop progressive et qui est confrontée à une hausse régulière des primes d'assurance maladie et à des frais de garde importants. De plus, dans certaines régions, elle a des difficultés à se loger à un coût raisonnable, coincée entre le parc immobilier subventionné auquel elle ne peut accéder et une pénurie de logements qui pousse à la hausse les prix des biens en loyers libres. La meilleure réponse à ces problématiques, qui forment le gros des dépenses, passe par des baisses d'impôts pour les personnes physiques.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Diminuer l'impôt sur le revenu dans les cantons où il est le plus élevé ;
- › Mettre en œuvre l'imposition individuelle via l'initiative déposée par le PLR Femmes, qui permet de lutter contre un système d'imposition totalement défavorable aux couples mariés ;
- › Diminuer l'impôt fédéral direct ;
- › Permettre la déduction des frais de garde et des frais d'entretien ;
- › Permettre la déduction des primes d'assurance maladie, y compris complémentaires ;
- › Permettre la déduction des salaires des employés de maison.

### Priorité 2 : Favoriser une fiscalité raisonnable pour les entreprises et combattre la bureaucratie

L'objectif du PLR en matière de politique fiscale et financière est une imposition simple et modérée et des finances fédérales équilibrées. Le pendant des mesures fiscales pour la Confédération est le respect du frein à l'endettement et de la discipline financière, pour permettre, dans les situations de crise, de disposer d'une marge de manœuvre et surtout de laisser aux générations futures un État à la fois svelte et solide.

La prospérité de la Suisse s'est construite sur la liberté d'entreprendre. Cette prospérité tient notamment à une réglementation simple et à une administration au service du citoyen. La frénésie réglementaire, de même qu'une administration de plus en plus tatillonne et déconnectée des réalités des entreprises, met à mal le cercle vertueux qui a fait de la Suisse un îlot de prospérité et un endroit où il fait bon vivre. Il est donc essentiel de maintenir une fiscalité des entreprises raisonnable, diminuer les obstacles pour les entrepreneurs, combattre la bureaucratie et la surréglementation dans chaque domaine de la vie par une culture de la responsabilité individuelle et s'assurer que le citoyen ait accès à des lois compréhensibles, simples et efficaces.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Nous munir d'outils pour rendre notre pays compétitif pour les entreprises innovantes, notamment en limitant la charge fiscale des participations des employés de start-up ;
- › Malgré les rejets populaires en 2022 de la suppression du droit de timbre d'émission et d'une réforme de l'impôt anticipé, poursuivre la suppression des obstacles aux investissements. Le droit de timbre est un impôt désuet, qui nous place en position de concurrence défavorable avec toutes les autres places financières, et qui amène

différentes activités à être conduites depuis l'étranger, plutôt qu'en Suisse, ce qui à terme est défavorable à la Suisse notamment en termes d'emploi et de force de notre place financière. Dans une certaine mesure, cela s'applique aussi à l'impôt anticipé.

- › Simplifier les lois et la réglementation ;
- › Assurer une application cohérente et rapide des lois tant par l'administration que par les tribunaux ;
- › Encourager le travail indépendant et l'esprit d'entreprise ;
- › Créer un guichet unique pour les entreprises dans leurs relations avec les autorités et digitaliser les processus entre les entreprises et l'administration.
- › Favoriser le partenariat social qui permet une discussion branche par branche, région par région.

### Priorité 3 : Maintenir un marché du travail dynamique

Une pénurie de main-d'œuvre d'ampleur inédite touche l'économie suisse. Jamais les besoins en personnel n'ont été aussi élevés, jamais le manque aussi aigu. Depuis la reprise d'après-COVID, le problème a gagné tous les secteurs, tous les profils et toutes les couches de qualifications. Une réelle flexibilisation du marché du travail devient de plus en plus urgente.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Simplifier l'administration des salaires et la réglementation du temps de travail (permettre des modèles d'annualisation du temps de travail et des horaires adaptés à chaque activité) pour répondre aux besoins d'une société qui évolue ;
- › Promouvoir le potentiel de main-d'œuvre qualifiée en Suisse, en permettant une immigration contenue, sans remettre en question les accords bilatéraux, tout en promouvant l'intégration de la population migrante au travers de la formation et de l'emploi ;

### Priorité 4 : Soutenir notre système de formation et de recherche

Notre système de formation est envié par de nombreux pays en raison de la qualité des filières de formation professionnelle et leur complémentarité avec les filières académiques. Parallèlement à la formation, la recherche et l'innovation sont garantes de notre compétitivité. Nous nous engageons pour des conditions-cadres qui soutiennent et permettent de développer la qualité de nos systèmes de formation, l'innovation et l'entrepreneuriat, pour le transfert de technologies et pour la création d'entreprises innovantes. Pour maintenir et développer l'excellence de la formation en Suisse, il faut renforcer le système de formation duale, développer les passerelles et renforcer la formation continue qui permettent le maintien de l'employabilité et du sens au travail et l'adaptation aux besoins du marché, aux nouvelles technologies, notamment en lien avec le numérique et la transition écologique.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Promouvoir les filières MINT (Mathématique, Informatique, Sciences naturelles et Technique) auprès de tous et plus particulièrement chez les jeunes et les femmes ;
- › Soutenir la formation de base et la formation continue, notamment par le biais de déductions fiscales ;
- › Assurer la participation pleine et entière de la Suisse aux grands programmes de recherche comme Horizon Europe (programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation) ;
- › Réintégrer le programme Erasmus+ ou apporter une solution à long terme pour la mobilité des étudiants et des chercheurs ;
- › Permettre des allègements fiscaux pour les investissements ;
- › Garantir la liberté et l'autonomie de la recherche ;

- › Valoriser les collaborations entre les entreprises et les instituts de recherches et les hautes écoles ;
- › Renforcer l'attractivité du pays pour les talents ;
- › Renforcer le statut de la formation professionnelle supérieure comme puissant moteur pour les innovations dans les entreprises.

## Priorité 5 : Promouvoir une société moderne avec une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle

La Suisse investit grandement dans la formation de ses citoyens. Pourtant, arrivés à l'âge de construire une famille, le manque de solutions de garde pour les enfants, les impôts élevés pour les couples mariés et les conditions de travail pas toujours flexibles découragent certains parents, qui renoncent à leur activité professionnelle. C'est une perte conséquente pour notre économie.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Introduire une imposition indépendante de l'état civil pour abolir enfin la pénalisation fiscale du mariage ;
- › Permettre des modèles de travail plus flexibles, tels que les emplois à temps partiel ou le télétravail en réduisant les barrières réglementaires ;
- › Permettre un congé parental flexible ;
- › Autoriser l'exercice de son mandat pendant le congé de maternité ;
- › Garantir la création de structures d'accueil suffisantes par les cantons et les communes ;
- › Alléger le coût de l'accueil extrafamilial à charge des parents par un système de soutien national ;
- › Encourager les entreprises à proposer des possibilités de garde d'enfants par des déductions fiscales ;
- › Supprimer les obstacles bureaucratiques à la construction et à l'exploitation des crèches ;
- › Promouvoir les compétences en gestion dans la formation professionnelle du personnel des crèches ;

## 2. Soutenir une Suisse ouverte au monde, forte et souveraine

### Priorité 6 : Maintenir des relations stables avec l'Europe

L'Union européenne est notre principal partenaire économique, politique et culturel. Au centre du continent, la Suisse doit disposer d'un partenariat fort et pérenne avec l'UE pour défendre nos valeurs, assurer notre sécurité et notre prospérité dans un monde aux défis géostratégiques croissants. De plus, la politique étrangère suisse bénéficie de l'attractivité de la Genève internationale, sièges d'importantes organisations internationales, gouvernementales et non-gouvernementales. Il est essentiel de conserver et de développer le rôle de notre ville dans la coopération et la médiation internationale (bons offices).

**Concrètement**, nous voulons :

- › Poursuivre le développement de la voie bilatérale afin d'assurer un accès non discriminatoire et sans entrave au marché intérieur de l'UE ;
- › Adopter une approche sectorielle pour négocier un nouveau paquet de négociations (bilatérales III). Les questions institutionnelles doivent être ancrées de manière différenciée dans les différents accords et des possibilités d'opting-out ou des clauses de sauvegardes doivent être envisagées ;
- › Reprendre de manière dynamique du droit européen, et donc non-automatique : la mise à jour est de la responsabilité du législateur suisse, avec la participation du Parlement, des cantons et de la population (via le référendum) ;
- › Prévoir le règlement des différends en deux phases : le traitement au sein du comité mixte, puis, si nécessaire, un tribunal arbitral pour évaluer de manière indépendante la proportionnalité d'éventuelles mesures compensatoires ;
- › Étendre les négociations à d'autres secteurs importants pour la Suisse, en particulier un accord sur le marché de l'électricité, sur les services financiers et sur la santé.
- › Assurer l'attractivité de la Suisse et de Genève en tant que sièges d'organisations internationales et de lieu de forum de médiation dans les conflits ;
- › Développer une politique active de la Suisse au sein des organisations internationales ;
- › Défendre le multilatéralisme et éviter le durcissement des relations internationales, provoqué par des États qui poursuivent de plus en plus leurs uniques intérêts stratégiques et prônent le protectionnisme (par ex. à l'OMC) ;
- › Adapter aux nouveaux enjeux et contexte géopolitique la politique de neutralité de la Suisse, dans le respect du droit international et des obligations découlant du droit de la neutralité.

### Priorité 7 : Garantir une Suisse sûre

L'agression russe contre l'Ukraine en février 2022 est un point de bascule. Cette attaque est une menace pour l'Europe et ses valeurs démocratiques, l'État de droit, la liberté et le respect du droit international. Ceci s'accompagne de cyberattaques contre notre démocratie et notre mode de vie. La Suisse est un pays neutre et notre neutralité doit toujours être préservée. Nous sommes contre une adhésion à l'OTAN, mais soutenons les partenariats existant avec les pays qui ont des valeurs démocratiques identiques au nôtre, et les opérations de maintien de la paix réalisées dans ce cadre (par exemple, la Swisscoy au Kosovo). Notre politique de sécurité doit s'orienter vers les nouvelles menaces et l'armée doit être modernisée. A l'interne aussi, la Suisse, autrefois considérée comme un modèle de sécurité en Europe en raison de son faible taux de criminalité, a connu des changements significatifs. Le nombre de délits atteint un niveau préoccupant, en particulier dans les villes et les cantons frontaliers touchés

par le tourisme de la criminalité. Pour le PLR, assurer la sécurité des citoyens est une priorité absolue et une fonction principale de l'État.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Augmenter les moyens de l'armée en portant son budget à 7 milliards de francs, ce qui correspond à 1% du PIB ;
- › Renforcer le partenariat existant depuis 1996 en matière de défense avec l'OTAN ;
- › Rester à la pointe de la technologie et réduire notre dépendance vis-à-vis des autres pays en matière de politique d'armement ;
- › Défendre la neutralité armée ;
- › Permettre la réexportation de matériel de guerre, sous certaines conditions, notamment que cette réexportation ne puisse être possible que passé un délai de 5 ans, vers des États attachés à nos valeurs (des États démocratiques) et ne violant pas les droits de l'homme.
- › Améliorer la cyber-résilience de l'État, la Confédération devant veiller à la protection des citoyens contre les cyber-attaques ;
- › Renforcer la cyber-capacité de l'armée ;
- › Permettre d'utiliser la vidéoprotection dans les endroits sensibles ;
- › Améliorer la collaboration entre les autorités chargées de la sécurité, au niveau des communes, des cantons et de la Confédération (y compris les gardes-frontière), ainsi qu'avec les autorités étrangères ;
- › Réviser le cadre législatif pour tenir compte des nouvelles technologies et améliorer les procédures pénales ;
- › Rendre condamnable l'usurpation d'identité par piratage sur Internet.

## Priorité 8 : Appliquer une politique migratoire ferme, mais juste

L'évolution démographique et l'immigration préoccupent les Suisses. Pour résoudre les problèmes de pénurie, la Suisse doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre étrangère qualifiée. En parallèle, il faut lutter contre les abus. Le PLR défend une politique migratoire ferme mais juste, qui respecte la longue tradition humanitaire de la Suisse.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Conserver la voie bilatérale pour assurer la libre circulation des personnes et la liberté économique dans l'UE sans discrimination.
- › Appliquer systématiquement les transferts Dublin. Les requérants d'asile qui ont déjà déposé une demande d'asile dans un autre État Dublin doivent y être renvoyés.
- › Limiter l'accueil des réfugiés aux personnes qui ont effectivement le statut de réfugié au sens de la législation et de la convention sur les réfugiés.
- › Limiter le regroupement familial en provenance de pays tiers et renforcer les exigences en matière d'intégration.
- › Permettre aux employeurs de personnel domestique (femmes de ménages, nounous, soin aux personnes âgées) de déduire fiscalement les salaires. Cela contribuera à lutter contre le travail au noir et contre le recrutement de personnes sans permis de séjour.
- › Réformer le système de contingentement actuel de personnes en provenance de pays tiers pour mieux répondre aux besoins des entreprises. La facilitation de l'admission des ressortissants de pays tiers titulaires d'un diplôme universitaire suisse est un premier pas important dans cette direction.

## Priorité 9 : Garantir un approvisionnement sûr

La sécurité de l'approvisionnement en électricité, en certaines denrées alimentaires et en médicaments pose de nouveaux défis. En cause, les incertitudes liées au contexte de la guerre en Ukraine mais également, les ruptures des chaînes d'approvisionnement suite au Covid-19 et l'augmentation des besoins en raison de l'évolution démographique d'ici à 2050. D'autres facteurs viennent accentuer les risques de pénurie : l'évolution de nos politiques énergétique (sortie du nucléaire, lutte contre les émissions de gaz à effet de serre), agricole (conditions de production plus strictes en matière d'environnement, manque de stabilité) et notre dépendance à quelques régions d'Asie pour la production de produits thérapeutiques. Nous devons garantir la sécurité d'approvisionnement en renforçant notre autonomie.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Garantir un approvisionnement énergétique stable et climatiquement neutre
- › Anticiper le risque et prévoir un dispositif pour combler une éventuelle pénurie d'électricité en hiver.
- › Adapter les capacités de stockage et de réserves en étroite collaboration avec les acteurs concernés
- › Diversifier les partenariats commerciaux des biens et services critiques
- › Collaborer au redéploiement de filières de production indigènes ou régionales en facilitant les procédures d'autorisation et de financement.
- › Rendre les infrastructures de télécommunication résistantes aux crises pour faire face aux situations d'urgence
- › Garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire par une production nationale axée sur la durabilité et par des relations de libre-échange.

## Priorité 10 : Soutenir une agriculture durable de qualité

Notre agriculture contribue de manière significative à notre économie, et nous y sommes attachés. La politique agricole doit renforcer le potentiel économique, la durabilité de la production agricole et la compétitivité des filières agroalimentaires. L'avenir de notre agriculture doit donc reposer tant sur la qualité de la production que sur les conditions qui donnent des perspectives d'avenir aux familles paysannes. Sa pérennité ne doit pas dépendre des paiements directs. Ces derniers sont destinés à rémunérer les prestations des agriculteurs réalisées dans l'intérêt général. Mais le secteur agricole doit avant tout pouvoir produire des denrées alimentaires en fonction de besoins du marché, pour approvisionner la population. L'évolution du système actuel vers un système alimentaire durable doit donc prendre en compte tous les domaines politiques concernés de manière coordonnée afin de réduire les conflits d'objectifs. Les consommateurs doivent aussi être pris en considération. Car par leur comportement d'achat, ce sont finalement eux qui déterminent les aliments que la Suisse doit produire et le mode de production adapté à leur habitude.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Maintenir un taux d'autosuffisance supérieur à 50%
- › Simplifier les procédures et alléger la charge administrative des familles paysannes.
- › Réduire la bureaucratie pour favoriser une agriculture plus compétitive.
- › Redonner la liberté entrepreneuriale aux filières et aux producteurs.
- › Maintenir des secteurs de transformation en Suisse proche des lieux de production.
- › Développer une production alimentaire durable et conforme à la demande.
- › Accélérer la transition vers une production agricole résiliente par la technologie, l'innovation et la formation.
- › Valoriser les produits bénéficiant d'une appellation d'origine ou d'un label de qualité afin de rendre les produits suisses plus attractifs.



- › Assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée à toutes les étapes de production, transformation, distribution.
- › Éviter le gaspillage des terres cultivées et améliorer la qualité du sol, de l'air et de l'eau.
- › Éviter que la politique agricole ne bloque les futurs accords de libre-échange tant qu'ils ne désavantagent pas la production agricole nationale. Parallèlement, les produits sensibles doivent être exclus des négociations dans la mesure du possible et les conditions-cadres suisses doivent être prises en compte.
- › Développer et encourager la formation des agriculteurs.

## 3. Garantir notre qualité de vie

### Priorité 11 : Proposer des solutions libérales pour la transition énergétique

La transition énergétique est un défi majeur pour notre génération. Il est essentiel de tenir nos engagements des Accords de Paris et ainsi limiter le réchauffement climatique. Pour réussir, notre pays doit miser prioritairement sur l'innovation pour renforcer les économies d'énergies et développer des modes de productions sans impact sur l'environnement.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Rénover le parc immobilier grâce à des normes d'efficacité énergétique et à des incitations ;
- › Accélérer la diffusion d'instruments intelligents de contrôle et de mesure (compteurs intelligents) ;
- › Améliorer l'efficacité des véhicules en fixant des limites de CO2 conformes aux normes européennes ;
- › Simplifier les procédures d'autorisation et d'exploitation pour les énergies renouvelables (barrage, photovoltaïque, éolien) ;
- › Intégrer la Suisse dans le marché intérieur de l'énergie de l'UE ;
- › Développer les technologies existantes de production et de stockage de l'électricité et rechercher des nouvelles technologies dans ces domaines ;
- › Développer le potentiel de la finance durable (critère ESG et impact investing).

### Priorité 12 : Développer des infrastructures modernes et de qualité

Des infrastructures fiables, modernes et de qualité sont indispensables à la prospérité de notre pays et de ses habitants. Elles atteignent cependant de plus en plus leurs limites en matière de capacité. La planification, le développement et le financement durable de nos infrastructures doivent donc être garantis à long terme. Nous avons besoin de solutions interconnectées entre les différents modes de transport et l'aménagement du territoire.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Améliorer le réseau ferroviaire sur l'ensemble du pays, en termes de capacité et de vitesse, pour accroître la qualité de l'offre interne et développer les connexions avec les pays voisins.
- › Promouvoir les solutions innovantes en matière de transports, de logistique, d'aviation et de télécommunications.
- › Promouvoir la construction, à bref délai, d'une 3<sup>ème</sup> voie ferroviaire entre Genève et Lausanne.
- › Soutenir le projet d'agrandissement de la gare de Cornavin.

- › Défendre le développement de lignes de train à grande vitesse y compris avec des solutions innovantes du type SwissMetro.
- › S'assurer de la construction d'une troisième voie sur l'autoroute A1.
- › Soutenir un financement fédéral permettant la construction de la traversée du lac.
- › Optimiser les heures de fonctionnement des aéroports nationaux et, en particulier, de celui de Genève-Cointrin.

## Priorité 13 : Assurer des logements pour toutes et tous

Le PLR veut favoriser la construction de logements de qualité et des quartiers favorisant la mixité sociale. Le PLR défend l'accès à la propriété et au logement mais il souhaite également garantir aux générations futures un nombre de logements suffisant à un prix accessible au sein du parc locatif. D'une manière générale, le PLR se battra pour limiter l'interventionnisme étatique. Des conditions-cadres peuvent être posées, mais les lourdeurs administratives et l'abondance réglementaire et législative doivent être combattues.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Promouvoir l'accèsion à la propriété de son propre logement pour les locataires ;
- › Simplifier les processus liés à la construction de nouveaux logements, réduire les possibilités d'oppositions aux projets de construction et raccourcir les durées des procédures administratives ;
- › Favoriser la construction de logements en fonction de la demande, en réduisant ou en simplifiant la réglementation en matière de construction ;
- › Défendre la construction de logements là où cela est possible, en densifiant dans les zones urbaines ;
- › Attribuer les logements subventionnés par l'État uniquement aux personnes qui en ont vraiment besoin ;
- › Se battre pour une réforme du droit du bail respecte la liberté contractuelle et ne prévoit pas une surréglementation propice aux augmentations de loyer ;
- › Favoriser des incitations fiscales et un soutien ciblé en faveur des propriétaires qui participent à l'effort commun de la transition énergétique ;
- › Supprimer la valeur locative, sans la suppression des déductions fiscales des intérêts hypothécaires, ni des travaux d'entretien.

## Priorité 14 : Pérenniser notre système de santé

Le système de santé suisse est reconnu pour sa haute qualité. Pourtant, compte tenu des coûts des soins et de l'espérance de vie qui ne cesse d'augmenter, nous devons envisager aujourd'hui de freiner une possible explosion des prix. La concurrence régulée est une piste concrète permettant d'accroître la qualité tout en atténuant la hausse des coûts. Le PLR souhaite un système de santé de qualité dans lequel la liberté de choix est garantie. De plus, la génération des babyboomers est en train de partir à la retraite et représente une charge importante pour les assurances sociales et les proches aidants.

**Concrètement**, nous voulons :

- › Mettre l'humain au centre, pour des soins de qualité, à l'écoute et proche des patients.
- › Promouvoir la prévention.
- › Garantir une concurrence saine entre les fournisseurs de soin, basée sur les prix, la qualité et le rapport coût/bénéfice.
- › Assurer le choix des patients grâce aux classements et indicateurs de qualité.
- › Augmenter la marge de manœuvre pour l'innovation dans les modèles d'assurance alternatifs.

- › Centraliser des offres coûteuses et hautement spécialisées pour offrir des solutions plus efficaces et maintenir les coûts grâce à un nombre suffisant de cas et de haute qualité.
- › Limiter la bureaucratie et les doublons, tout en augmentant la transparence et l'efficacité grâce à une véritable numérisation dans le domaine de la santé.
- › Établir un financement transparent et uniforme en médecine ambulatoire et stationnaire (EFAS).
- › Veiller, par l'intermédiaire des parties contractantes et de l'autorité de surveillance, que les tarifs sont régulièrement ajustés et que des augmentations artificielles du volume des prestations sont combattues.
- › Créer des incitations dans le système pour intensifier et rendre plus attractive la formation du personnel médical et infirmier.
- › Soutenir les proche-aidants grâce à des structures de prise en charge flexibles : augmentations des unités d'accueil de répit temporaire, prises en charge de personnes âgées, malades ou en situation de handicap à la journée.
- › Flexibiliser le temps de travail des proches-aidants : annualisation du temps de travail, horaires flexibles, etc.

## Priorité 15 : Débloquer les réformes de notre prévoyance vieillesse

Le système des trois piliers est certainement l'un des modèles de prévoyance les plus performant au monde. Toutefois, l'augmentation de l'espérance de vie et la diminution du delta entre les personnes actives et les personnes à la retraite nous pousse à une remise en question sur l'évolution de notre système de retraite, afin de garantir aux générations futures les mêmes prestations que les générations actuelles. Davantage de flexibilité dans le système de retraite comme dans le travail est essentiel. La réforme AVS 21 a tracé la voie à suivre, et a permis notamment d'introduire de la flexibilité dans notre système de retraite. La réforme de la LPP (2<sup>ème</sup> pilier) qui a été approuvée par le Parlement au printemps 2023 poursuit les réformes nécessaires.

**Concrètement**, nous voulons :

Éléments présents dans la réforme du 2<sup>ème</sup> pilier adoptée par le Parlement :

- › Uniformiser les déductions salariales dans le 2<sup>ème</sup> pilier pour ne pas désavantager les travailleurs âgés ;
- › Réduire la déduction de coordination afin d'améliorer la prévoyance des personnes travaillant à temps partiel, le plus souvent des femmes.
- › Baisser du seuil d'entrée, c'est-à-dire à partir de quel salaire annuel à partir duquel il est obligatoire de cotiser à la LPP.
- › Dépolitiser le taux de conversion minimal afin de stopper la redistribution des actifs vers les retraités.

Nos autres revendications :

- › Encourager la formation continue à tous âges pour maintenir l'employabilité et l'adéquation avec les besoins du marché.
- › Adapter l'âge auquel la totalité de la rente AVS peut être touchée, en fonction de l'évolution de l'espérance de vie et des réalités des diverses professions.
- › Ne pas créer de nouvel instrument de redistribution au détriment des jeunes.
- › Introduire un système de retraite sans distinction de l'état civil.
- › Assurer la rétribution du capital pour garantir les rentes.
- › Encourager les jeunes de moins de 25 ans à cotiser plus tôt.